

Rapport d'activité

2013-2015



Sommaire

A/ Chronologie	p1
B/ La Commission Locale de l'Eau Isle Dronne	p2
C/ Le bureau de la CLE	p3
D/ Les courriers de la CLE	p3
E/ Animation de la phase d'état des lieux-diagnostic du SAGE Isle Dronne	p4
F/ Revue de presse du SAGE Isle Dronne	p6

A/ Chronologie

- 12 septembre 2012 : Réunion géographique aval à Saint-Denis-de-Pile (33)
- 21 février 2013 : Réunion géographique Dronne médiane à Villeteureix (24)
- 25 février 2013 : Réunion géographique Isle médiane à Neuvic-sur-l'Isle (24)
- 19 mars 2013 : Réunion géographique amont à Saint-Yrieix-la-Perche (87)
- 6 juin 2013 : CLE n°3 à Périgueux (24)
- 3 octobre 2013 : Réunion thématique étiages et inondations à Périgueux (24)
- 24 octobre 2013 : Réunion thématique milieux naturels à Saint-Front-de-Pradoux (24)
- 31 octobre 2013 : Réunion thématique qualité de la ressource en eau à Saint-Seurin-sur-l'Isle (24)
- 7 janvier 2014 : Réunion thématique usages à Saint-Denis-de-Pile (24)
- 23 janvier 2014 : Réunion du groupe technique
- 20 février 2014 : Réunion du groupe technique
- 9 avril 2014 : Réunion du groupe technique
- 18 avril 2014 : Réunion du groupe technique
- 13 novembre 2014 : Réunion du groupe technique
- 19 décembre 2014 : Réunion du groupe technique
- 16 février 2015 : Réunion du bureau de la CLE à Périgueux (24)
- 8 juillet 2015 : Réunion du groupe technique
- 2 septembre 2015 : Réunion du groupe technique
- 28 octobre 2015 : CLE n°4 à Périgueux (24)

B/ La Commission Locale de l'Eau Isle Dronne

2013

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du 6 juin 2013 a été l'occasion de donner délégation au bureau pour rendre des avis sur les dossiers pour lesquels la CLE est consultée. Un bilan des réunions géographiques qui se sont déroulées durant le premier semestre 2013 a été présenté aux membres de la CLE afin de faire connaître les constats ayant fait l'unanimité chez les participants.



2014 - 2015

Des élections communales et départementales ont eu lieu respectivement aux mois de mars 2014 et 2015. La composition de la CLE a été modifiée et deux arrêtés préfectoraux de modification de composition de la CLE ont été pris : le 12 janvier 2015 et le 26 août 2015 pour prendre en compte les modifications suite aux dernières élections. Les membres de la CLE devront donc élire leur nouveau Président, des vice-présidents et désigner certains membres du bureau.

Ces arrêtés prennent également en compte l'entrée de l'organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation dans le 2^{ème} collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers ; des organisations professionnelles et des associations concernées.

La CLE est ainsi désormais composée de 37 élus, 18 usagers et 9 représentants des administrations, ce qui porte à 64 le nombre de ses membres.

C/ Le bureau de la CLE

Le bureau est composé de 16 membres, dont 9 représentants du collège des collectivités, 4 représentants du collège des usagers et 3 représentants du collège de l'Etat.

Le bureau de la CLE s'est réuni le 16 février 2015 afin de préparer la CLE du mois d'octobre. Cette réunion a permis de faire un point sur l'arrêté modificatif de composition de la CLE du 12 janvier 2015, et de présenter le projet d'état initial du SAGE. Les membres du bureau ont décidé que tous les membres de la CLE seraient consultés pour donner leur avis sur l'état initial (*voir point E*).

Le bureau de la CLE a également travaillé sur les avis à apporter pour les trois projets sur lesquels la CLE a été consultée :

- Le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Poitou-Charentes ;
- Le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour Garonne 2016-2021 et son Programme de Mesures (PDM) ;
- Le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).

D/ Les courriers de la CLE

Au cours de l'année 2014, le Président a été sollicité sur un dossier par l'Etat : le projet de cartes du Territoire à Risques Importants d'Inondation (TRI) de Périgueux.

Le calendrier des délais imposés par ces consultations (2 mois) n'a pas permis au Président de débattre en CLE ou en bureau de ce projet, mais une réponse a été formulée par courrier, demandant notamment à ce soit précisé, dans le rapport d'accompagnement, que le SAGE Isle Dronne est également un outil règlementaire et de prévention des inondations au service du territoire.

Au cours de l'année 2015, le Président a été sollicité sur plusieurs dossiers par l'Etat, qui ont été débattus en bureau du 16 février 2015 :

- Le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Poitou-Charentes :

Le bureau demande un renforcement de la prise en compte de la Dronne en tant qu'axe

prioritaire pour la trame bleue, et de ses affluents en tant que réservoirs de biodiversité et de corridors fonctionnels à maintenir. L'enjeu vis-à-vis des populations de Vison d'Europe présentes sur les bassins de la Dordogne et de la Charente, ainsi que les politiques et actions déjà en cours sur le territoire (réserve de biosphère, opérations de restauration de la continuité écologique sur la Dronne) doivent également être soulignés dans le SRCE.

- Le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour Garonne 2016-2021, son Programme de Mesures (PDM) et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) :

Un avis détaillé a été rendu sur la base d'une analyse technique préalable, qui se concentrait principalement sur les enjeux du territoire Isle Dronne mis en avant dans le cadre de l'état initial du SAGE. Le détail est disponible dans le compte-rendu du bureau du 16 février 2015.

E/ Animation de la phase d'état des lieux-diagnostic

Une large animation territoriale (réunions géographiques et thématiques menées en 2013 et 2014) a réuni plusieurs centaines de personnes. Elle a permis de co-construire l'état des lieux-diagnostic du territoire.

- Réunion géographique aval le 12 septembre 2012 à Saint Denis de Pile (33) ;
- Réunion géographique Dronne moyenne le 21 février 2013 à Villetoueix (24) ;
- Réunion géographique Isle moyenne le 25 février 2013 à Neuvic sur Isle (24) ;
- Réunion géographique amont le 19 mars 2013 à Saint Yrieix la Perche (87).



- Réunion thématique étiages et inondations le 3 octobre 2013 à Périgueux (24)
- Réunion thématique milieux naturels le 24 octobre 2013 à Saint-Front-de-Pradoux (24)
- Réunion thématique qualité de la ressource en eau le 31 octobre 2013 à Saint-Seurin-sur-l'Isle (24)
- Réunion thématique usages le 7 janvier 2014 à Saint-Denis-de-Pile (24)



Commission « Milieux naturels » du 24 octobre 2013 à Saint-Front-de-Pradoux



Commission « Usages » du 7 janvier 2014 à Saint-Denis-de-Pile

Les fiches thématiques et les présentations sont disponibles sur le site internet du SAGE

<http://www.sage-isle-dronne.fr/les-documents-du-sage/etat-des-lieux-diagnostic>

L'année 2014 a consisté à consolider les analyses permettant de dresser le constat de l'état de la ressource en eau, des milieux aquatiques et à recenser les différents usages qui y sont liés. L'ensemble de ces travaux a été mené en interne et partagé à travers un groupe de travail technique composé des services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et des Départements de la Dordogne et de la Gironde. Ils ont permis de produire un document d'état initial qui a été envoyé au printemps 2015 aux 64 membres de la CLE pour avis.

Les remarques faites par les membres de la CLE ont été analysées et traitées par le groupe de travail technique durant les mois de juillet et août 2015. L'état initial a été modifié et finalisé au mois de septembre 2015 afin d'être présenté en réunion plénière.

En parallèle, la phase de réalisation du diagnostic a débuté et nous allons entamer la phase des tendances et scénarii qui sera réalisée à l'aide d'un prestataire. Ces phases seront co-construites et partagées avec les membres de la CLE au cours de réunions géographiques et thématiques.



Schéma des eaux Isle-Dronne

Le bassin de l'Isle-Dronne, qui s'étend sur 7 500 km² et six départements (Charente, Charente-Maritime, Haute-Vienne, Corrèze, Dordogne et Gironde) et trois régions (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) concerne 497 communes et environ 350 000 habitants. Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Isle-Dronne, animé par l'Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne depuis fin 2011, connaît plusieurs avancées. La Commission locale de l'eau (CLE) va valider prochainement l'état initial. La phase d'élaboration du diagnostic a démarré et la phase des « tendances et scénarii » commencera début 2016. Parmi les enjeux du territoire figurent l'amélioration de la gestion des étiages et de la qualité des eaux, la préservation du patrimoine naturel et des milieux aquatiques, la réduction du risque d'inondations ainsi que la valorisation touristique des vallées de l'Isle et de la Dronne. En 2016 et 2017 se poursuivra l'élaboration du SAGE avec la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, du règlement et la réalisation de l'évaluation environnementale. Ces documents, une fois validés par la CLE, seront soumis à enquête publique.

EN BREF



SAGE ISLE-DRONNE : VALIDATION DE L'ÉTAT INITIAL

Animée par Epidor depuis fin 2011, la démarche du SAGE Isle-Dronne connaît plusieurs avancées. La CLE va valider prochainement l'état initial. La phase d'élaboration du diagnostic a démarré et la phase « tendances et scénarii » commencera début 2016.

Le bassin, qui s'étend sur 7 500 km², six départements (Haute-Vienne, Corrèze, Dordogne, Charente, Charente-Maritime, Gironde) et trois régions (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes), concerne 497 communes et environ 350 000 habitants.

Parmi les enjeux du territoire figurent l'amélioration de la gestion des étiages et de la qualité des eaux, la préservation du patrimoine naturel et des milieux aquatiques, la réduction du risque d'inondations ainsi que la valorisation touristique des vallées de l'Isle et de la Dronne.

En 2016 et 2017 se poursuivra l'élaboration du SAGE avec la rédaction du PAGD, de règlement et la réalisation de l'évaluation environnementale. Ces documents, une fois validés par la CLE, seront soumis à enquête publique.



[Plus d'info](#)



EPIDOR
la rivière solidaire

EPIDOR
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
Place de la Laïcité, 24250 Castelnaud-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65
Fax : 05 53 28 29 60
Mél : epidor@eptb-dordogne.fr



www.eptb-dordogne.fr

